



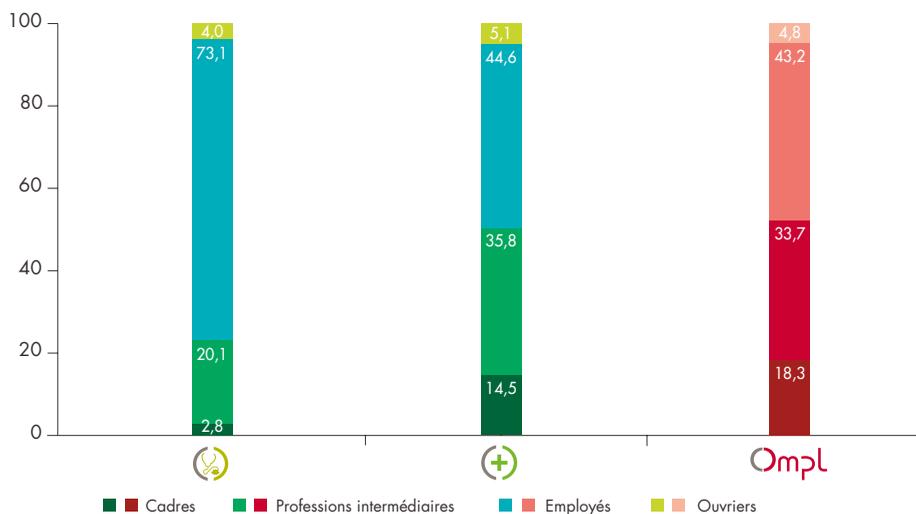
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont très faiblement représentés : 2,8 % contre 14,5 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (20,1 %) mais est inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (35,8 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (73,1 % contre 44,6 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

### Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Catégorie sociale :** la catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » telle que définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres.

L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des individus qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...



Secteur santé

Branche professionnelle



Cabinets médicaux

**90,4 % DES SALARIÉS  
DANS 11 PROFESSIONS**

La PCS-ESE (nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles des employeurs privés et publics) de l'INSEE sert aux employeurs pour codifier la profession de leurs salariés dans les enquêtes statistiques, les déclarations et les formulaires administratifs.

Dans la branche, deux professions regroupent 69 % des salariés :

- les secrétaires (58,7 %) ;
- les techniciens médicaux (10,3 %).

**Ventilation des principaux effectifs salariés par PCS détaillées**

Type de métier	PCS-ESE	2016		2018 <sup>1</sup>	
		Effectif	Part (%)	Effectif	Part (%)
Exercice partiel du métier	431d - Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)	1 419	1,7	1 446	1,6
	431f - Infirmiers en soins généraux	1 541	1,8	2 168	2,5
	432d - Autres spécialistes de la rééducation	1 322	1,5	1 806	2,0
	433a - Techniciens médicaux	9 634	11,2	9 094	10,3
Soutien au métier	461b - Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)	1 042	1,2	1 171	1,3
	526b - Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux	3 466	4,0	4 750	5,4
Soutien à l'entreprise	541b - Agents d'accueil qualifiés, hôtesse d'accueil et d'information	1 060	1,2	930	1,1
	541d - Standardistes, téléphonistes	2 452	2,9	2 439	2,8
	542a - Secrétaires	50 482	58,9	51 756	58,7
	564b - Employés des services divers	1 031	1,2	1 284	1,5
	684a - Nettoyeurs	3 677	4,3	2 856	3,2

Source : Insee, DADS 2016-2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).

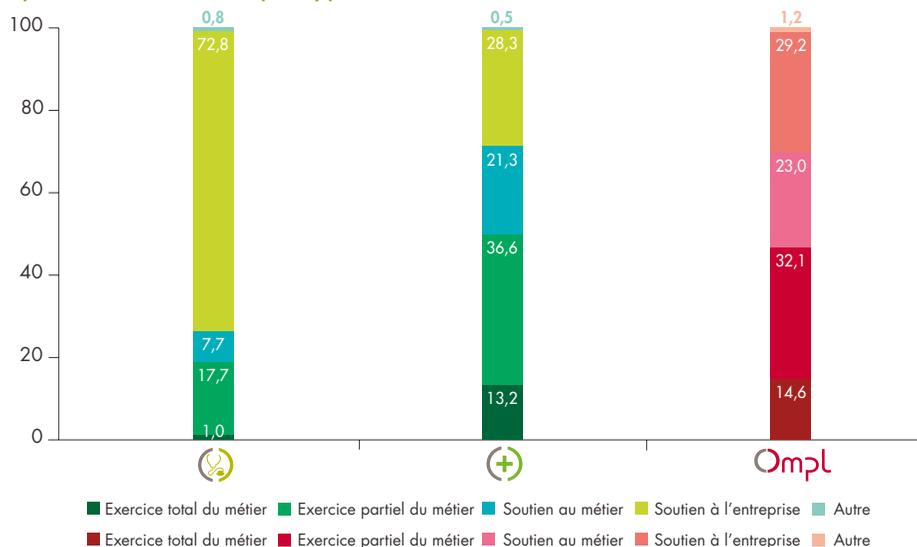
<sup>1</sup> : Seules les professions dont la part est supérieure ou égale à 1 % en 2018 sont retenues.



### EMPLOIS ORGANISÉS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

80,5 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont ainsi 72,8 % à exercer une activité de soutien à l'entreprise.

### Répartition des salariés par type de métier (%)



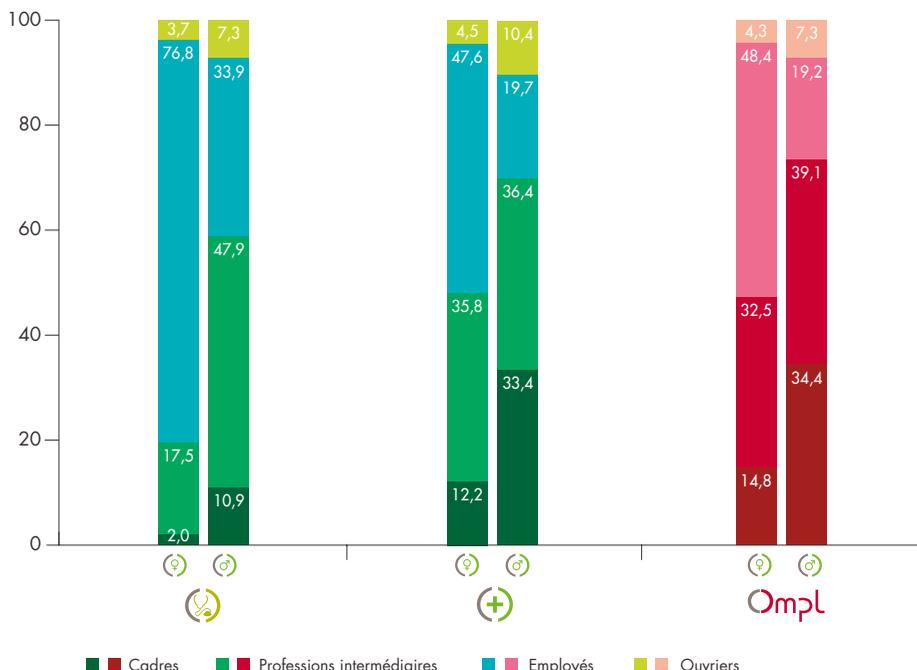
Source: Insee, DADS 2018.



### FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employées est très importante. Elle atteint 76,8 % contre 33,9 % seulement pour les hommes.

### Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



Source: Insee, DADS 2018.



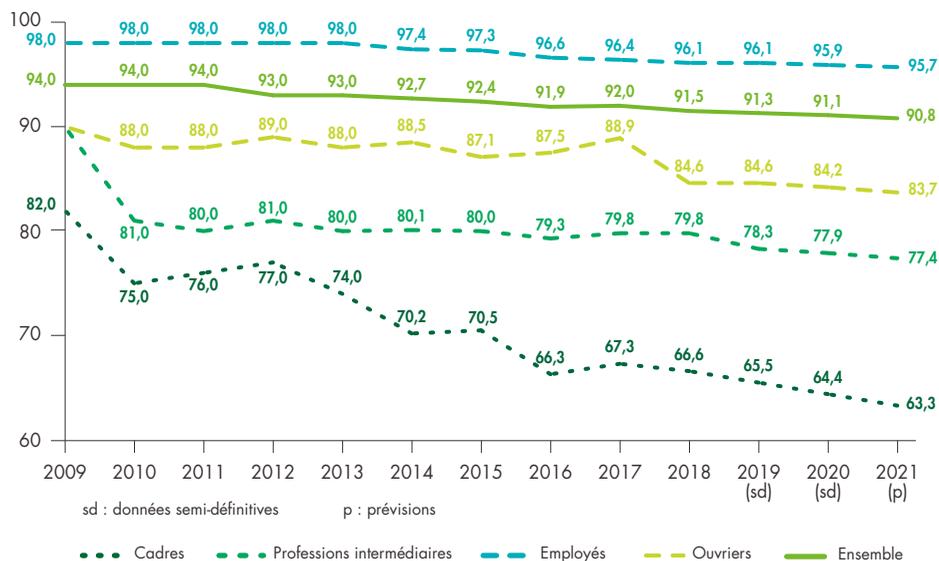
## LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer jusqu'en 2018.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2019 à 2021.

Le taux de féminisation devrait reculer dans toutes les catégories sociales.

## Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.



## DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie de manière notable d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour les DOM (80,2 %), mais son minimum est atteint pour l'Île-de-France (70,2 %).

## Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Auvergne-Rhône-Alpes	3,0	22,1	71,9	3,0
Bourgogne-Franche-Comté	2,4	19,9	72,4	5,3
Bretagne	2,1	22,3	73,0	2,7
Centre-Val de Loire	1,6	21,1	73,7	3,6
Corse	ND <sup>1</sup>	17,6	77,8	4,3
DOM	1,9	11,9	80,2	6,0
Grand Est	2,4	17,4	75,7	4,5
Hauts-de-France	2,2	19,2	71,7	6,9
Île-de-France	5,4	20,5	70,2	4,0
Normandie	2,1	18,4	74,1	5,4
Nouvelle-Aquitaine	2,2	20,0	74,3	3,5
Occitanie	2,3	21,6	73,2	2,9
Pays de la Loire	1,0	22,1	73,7	3,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,9	19,3	74,3	3,6
(Santé)	<b>2,8</b>	<b>20,1</b>	<b>73,1</b>	<b>4,0</b>
(Total)	<b>14,5</b>	<b>35,8</b>	<b>44,6</b>	<b>5,1</b>
<b>Ompl</b>	<b>18,3</b>	<b>33,7</b>	<b>43,2</b>	<b>4,8</b>

Source : Insee, DADS 2018.

1 : non déterminé pour cause de secret statistique.